Nations Unies A/64/30/Corr.1



Distr. générale 18 septembre 2009 Français seulement

Rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2009

Rectificatif

1. Page viii, troisième définition

Au lieu de Indemnité pour perte d'emploi à la fin du service lire Indemnité de départ.

- 2. Page xiii, Récapitulatif des recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale appelant une décision de l'Assemblée générale et des organes délibérants des autres organisations participantes
 - A. Conditions d'emploi applicables aux deux catégories de personnel

Examen des versements à la cessation de service

Cinquième ligne

 $Au\ lieu\ de\ indemnité\ pour\ perte\ d'emploi\ à la fin du service <math>lire\ indemnité\ de\ départ.$



